

## > EDITORIAL

**PJJ : Halte à la politique du chiffre !  
Oui à la défense d'un service public  
éducatif de qualité !** Par Philippe Aymard



Partout dans le pays, sous prétexte d'économiser, rationaliser, optimiser, potentialiser,... on délocalise, licencie, coupe, réduit, adapte, bloque,... Cela se traduit par des attaques sans précédent contre les droits des salariés (Accord National Interprofessionnel), des coupes dans les budgets sociaux et un hiver budgétaire dans les services publics (gel du point d'indice, baisse des budgets dans la plupart des administrations,...).

Au niveau des services de l'Etat, la Modernisation de l'Action Publique prend la suite de la RGPP, sans changement de logique par rapport à la politique du gouvernement précédent. Ceux qui avaient mis en place le « nouveau management public », la « destruction » territoriale et la politique du « tout sécuritaire » sont toujours en place pour l'essentiel dans les ministères régaliens, notamment à la PJJ.

## SOMMAIRE

- > Edito, page 1
- > Boycott du CTIR, Pages 2 et 3
- > Situation de l'EPE d'Auxerre, Page 4 et 5
- > Stage syndical, Page 6 et 7

## Qui sommes-nous ?

Créé en 1947, le SNPES-PJJ rassemble toutes les catégories de personnels de la PJJ. Combatif, unitaire et démocratique, il agit pour la défense des agents et revendique l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des salaires et des statuts. Représentatif, il siège à tous les niveaux dans les organismes de concertation pour y défendre une PJJ au service de l'éducation.

Nous disons stop ! Il est temps de reprendre l'offensive et faire entendre notre voix !

> Face à la baisse des moyens et au gel des salaires, nous vous appelons à signer massivement la pétition intersyndicale « pour les salaires et l'emploi public » !

> Face à la politique du chiffre qui enserme les missions comme les personnels, nous défendons une vision différente du service public. Nous voulons que l'intérêt des jeunes et des familles reste le centre de gravité de notre action, qu'on rompe dans nos services avec la politique de suspicion systématique, qu'on privilégie la créativité et l'engagement éducatif sur les pratiques standardisées,...

**Il faut envoyer un signe fort au Ministère et à la DPJJ : Signez massivement la carte pétition que nous mettons à votre disposition dans les services ! Faites la nous parvenir soit par les militants du SNPES PJJ FSU présents dans vos unités soit en nous la renvoyant à l'adresse de secrétariat régional à Dijon.**



## Elus SNPES PJJ FSU au CTIR Grand Centre

Le SNPES PJJ FSU, lors des élections professionnelles de 2011, a recueilli la majorité des voix des agents de la Région avec 56% des suffrages. A ce titre, nous disposons de 6 sièges sur 10 au Comité Technique Interrégional.

## > DECLARATION DES DELEGUES CTIR GRAND CENTRE 28/03/13

**A Madame Mireille STISSI,  
Présidente du CTIR Grand Centre.**

Par courrier de février 2012, puis par un nouveau courrier le 4 mars, la délégation CTIR du SNPES PJJ FSU représentant la majorité des agents de notre inter région, vous avait fait part «de sa disponibilité pour co-construire un dialogue véritable, de qualité et constructif sur l'inter région, au service des personnels que nous représentons ».

Nous vous rappelions pour la énième fois dans ce courrier, notre souhait que les organisations syndicales soient sérieusement associées au calendrier, comme au contenu des instances de dialogue. Souhait que vous sembliez partager lors de l'audience intersyndicale de fin d'année 2012.

Nous sommes aujourd'hui le 28 mars, jour où doit se tenir le premier CTIR de l'année. **24 jours après notre dernier courrier et aucune réponse sérieuse de la DIR à nos questions et demandes de documents ne nous est parvenue! Pour mémoire en voici quelques unes :**

> **sur la transparence et la communication de documents de travail:** aucun retour sur l'intégration des services de Champagne Ardennes (demande des représentants de ces territoires en janvier), le BOP 2013, les COM , les contractuels de notre région et l'état de ceux qui sont éligibles à la résorption de la précarité (Loi Sauvadet),



le calendrier du déménagement du STEMO d'Auxerre sans cesse ajourné depuis un an et demi, la demande de communication de ce que l'administration a mis en place pour la tuberculose à l'EPE Bourgogne Ouest, le bilan financier du déménagement des services PJJ de Chalon, le devenir des 2 EPE de l'inter-région (Chartres et Épernay) qui devaient être transformés en CEF,...

> **Sur le traitement du suivi des agents:** des dizaines de sollicitations légitimes d'agents, contractuels ou statutaires, depuis un an sont traitées sans le sérieux qui leur est dû, sans compter celles pour lesquelles il n'y a même pas d'accusé de réception. De partout remonte le désarroi des DS, RUE et des personnels administratifs qui doivent prendre en charge la gestion RH, la plupart du temps sans formation sérieuse et sans prise en compte de cette nouvelle mission dans leur charge de travail.

> **Sur l'affaire de la « demande d'appartenance syndicale d'agents » par la DRH, aux services:** il n'y a aucune réponse écrite à notre sollicitation.

> **Sur les ordres du jour:** ils sont pléthoriques et élaborés unilatéralement par l'administration. Nous avons, comme nos camarades de l'UNSA et de la CGT, pourtant fait part de notre disponibilité pour évoquer tous sujets permettant d'améliorer le service public de la PJJ ou les conditions de travail des agents (conditions d'arrivée des nouvelles promotions de stagiaires sur les terrains, traitement des contractuels, souffrance au travail dans de nombreux services liée à de nombreux facteurs comme la surcharge de travail ou l'absence de formation, le travail de nuit, violence institutionnelle ou des jeunes,...).

> **Sur le calendrier:** nous demandons un calendrier concerté, tenant compte du fait que les CTIR depuis la fin du paritarisme voulue par l'ancien gouvernement, ne sont plus composés que d'élus du personnel. Nous sommes des agents en activité et notre charge de travail ne diminue pas quand nous participons aux instances.

**Les élus du SNPES PJJ FSU restent disponibles pour construire ce dialogue indispensable dans l'intérêt des publics pris en charge et des conditions de travail des agents. Nous attendons que le dialogue social devienne vraiment central à la PJJ et notamment sur le territoire Grand Centre. Néanmoins, nous attendons des signes forts de la DIR pour revenir autour de la table. Ce jour, nous ne siégerons donc pas au CTIR.**

Les responsables de la Délégation au CTIR, élus des personnels :

Philippe Aymard  
Hélène Frischeteau

## KESAKO ?

**Le CTIR est le Comité Technique Inter Régional. Contrairement à la Commission Administrative Paritaire (CAP) qui traite des questions individuelles (mutations ...) le CTPIR a pour compétence les questions collectives. (Formation, Politique Régionale ...)**



## > Situation à l'EPE d'Auxerre

### On tousse encore ... Et de plus en plus fort !

Par la section 89 - 58

Après deux «épisodes» de tuberculose en deux ans, fait rarissime, qui témoigne de la qualité et de l'efficacité de la gestion de la Direction Territoriale lors de cette première crise intervenue en 2011, les personnels tousent encore et de plus en plus fort.

Les conditions matérielles actuelles, associées à un dispositif expérimental de prise en charge imposé sans aucune concertation, nous conduisent à alerter l'ensemble des partenaires et des services PJJ de l'inter-région sur la situation catastrophique dans laquelle est englué l'EPE d'Auxerre depuis plusieurs mois.

#### Sur un plan matériel, l'établissement n'offre plus les conditions de sécurité nécessaires pour l'accueil des mineurs et des personnels :

- Le dysfonctionnement, désormais ancien, du système de chauffage amène les agents à actionner eux mêmes la vanne de gaz qui se trouve dans une borne GDF sur la chaussée.

- La porte de la chaudière est sécurisée par un pot de fleur déposé à l'initiative des agents et qui n'autorise l'accès à ce lieu que de façon très aléatoire.

- En raison d'un problème de clés, les issues de secours sont verrouillées.

- Deux chambres sont inutilisables et l'une d'elle n'a plus de porte.

- Les fenêtres n'ayant pas de système de sécurité les jeunes peuvent accéder aux corniches des premier et deuxième étages.

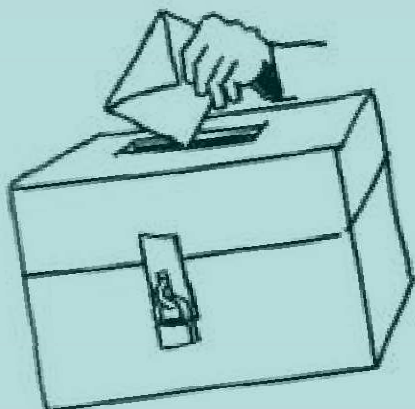
- Les fenêtres cassées ne sont pas remplacées.

- Les observations mentionnées dans le cahier d'hygiène et de sécurité restent lettre morte.

#### Sur un plan éducatif, l'encadrement des mineurs fait défaut:

- Avec trois personnels en formation sur 14 agents, l'organisation des services est d'une grande complexité. Ce constat ne permet pas de respecter les conditions de stage des éducateurs en formation. Les regroupements réguliers des personnels concernés au Pôle Territorial de Formation impactent de fait l'organisation des services.

## Elections professionnelles pour les Agents Contractuels le 15 mai!



**Le 15 mai 2013, les agents contractuels du Grand Centre sont appelés à élire leurs représentants, à la CCP (Commission Consultative Paritaire Interrégionale). Ces élections ont lieu suite à la réorganisation de la région, par l'adjonction de Champagne Ardennes à l'ancienne région Centre. Vous allez recevoir d'ici peu, le matériel de vote nécessaire envoyé par la DIR (profession de foi, bulletin de vote,...).**

**Le SNPES PJJ FSU Centre, principale organisation syndicale nationale et régionale, se présente à vos suffrages. Nous aborderons spécifiquement nos revendications en défense des contractuels ainsi que les actions que nous menons à vos côtés pour défendre vos droits et conditions de travail, dans un numéro à venir de notre journal régional.**

Cette situation est d'autant plus intolérable que des moyens supplémentaires prévus à cet effet ont été accordés à la DIR (5,3 ETPT) lors de la signature de la convention d'orientation et de gestion en décembre 2012.

- En l'absence d'infirmière, «la distribution» des médicaments, y compris les anxiolytiques, est assurée par les agents en service.

- Le dispositif expérimental de prise en charge qui repose sur la nécessaire articulation entre l'unité éducative d'hébergement diversifié de Nevers et l'EPE d'Auxerre se poursuit sans concertation avec les personnels des différentes unités et les organisations professionnelles.

### **Nous exigeons en urgence:**

**1. La suspension des admissions à l'EPE.**

**2. La remise aux normes de sécurité de l'établissement.**

**3. Le déblocage des moyens en personnels accordé lors de la signature de la convention d'orientation et de gestion signée entre la DIR Grand Centre et le DPJJ**

**4. La tenue d'un CTT spécifique à la question de l'hébergement sur ce territoire ainsi qu'un premier bilan du dispositif expérimental de placement.**

**5. La communication du rapport d'audit 2013.**



## **> PETITION INTERSYNDICALE : Pour les salaires et l'emploi public !**

Nos organisations syndicales constatent qu'à ce jour la valeur du point d'indice est toujours bloquée et ce, depuis juillet 2010.

Cette situation sans précédent a de graves répercussions sur les rémunérations et le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique. Au-delà de ses effets désastreux pour les personnels, une telle politique salariale pénalise la nécessaire relance économique ce qui contribue de fait à la dégradation de l'emploi.

De fait, les pertes intervenues, la dépréciation des carrières et le tassement des grilles ont atteint des niveaux insupportables. Alors que le gouvernement semble ne pas vouloir rompre avec cette politique désastreuse pour 2013, nos organisations syndicales estiment à l'inverse que l'augmentation immédiate de la valeur du point est une nécessité.

Sur l'emploi public, le gouvernement n'ouvre pas de réel espace de dialogue social. La poursuite – quand ce n'est pas l'aggravation – des suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs handicape lourdement la qualité du service public rendu et détériore encore les conditions de travail des personnels.

Nos organisations syndicales considèrent qu'il faut mettre un terme aux suppressions d'emploi et mettre en œuvre les créations et la politique de recrutement nécessaires à la qualité des missions de services publics.

**Pour :**

**> L'augmentation de la valeur du point d'indice dès 2013.**

**> Une politique de l'emploi à la hauteur des besoins du service public, ce qui implique l'arrêt des suppressions d'emplois qui obéissent à des règles purement comptables et la création des emplois nécessaires.**

**SIGNEZ LA PETITION EN LIGNE !  
Sur : [site-syndicat.org](http://site-syndicat.org)**



## > Stage de Formation Syndicale Neuvy - Sautour



Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé un stage de formation syndicale inter régionale. Le premier avait eu lieu à Salbris (région Centre) l'année dernière à la même période, sur deux jours également. Nous avons abordé des thèmes aussi divers que l'histoire de la PJJ, le droit des agents dans la Fonction Publique, la Justice des Mineurs et son évolution. Loin de n'être qu'un temps magistral, ce stage a permis de nombreux échanges. Nous avons également consacré un temps de travail interactif autour de la rédaction d'écrits syndicaux en petits groupes.

Près d'un trentaine de stagiaires avaient participé à ce temps collectif. Au delà du travail en commun, le stage a été l'occasion pour les participants de faire connaissance et de partager des temps conviviaux.

Nous avons décidé de réitérer l'expérience suite au succès de la première édition et à une forte demande.

Le deuxième stage a eu lieu en Bourgogne, à Neuvy Sautour, près d'Auxerre. Notre section territoriale sous l'impulsion de son Secrétaire, David SENAT avait trouvé un magnifique gîte collectif en pleine campagne. En pleine période de préparation du Congrès de la FSU, nous avons mis ce thème à l'ordre du jour.

Nous avons abordé l'histoire de notre fédération, son organisation et ses mandats et la place du SNPES PJJ en son sein. L'ancien Secrétaire Fédéral de l'Yonne, Jacques PIOCH, nous a fait l'amitié d'animer ces débats aux côtés de Maria INES, notre Co-Secrétaire Nationale.



Nationale. Nous avons abordé d'autres thèmes comme les corps communs à la PJJ, animé par Yannick MELUC, membre du BN. Une journée entière a été consacrée au travail en petits groupes sur des thèmes comme les classes relais, l'immobilier à la PJJ, l'hébergement ou l'investigation. Ce deuxième stage a rencontré le même succès de participation et d'implication que le premier. Nous remercions particulièrement nos camarades du 89 pour leur disponibilité et la chaleur de leur accueil, qui ont permis la réussite de cet événement.

Ces temps syndicaux rencontrent un succès car ils permettent à des collègues de toute l'inter région de se connaître, d'échanger et d'élaborer collectivement, loin de la pression du quotidien.

Dans une administration gagnée par les méthodes du privé, la dictature du chiffre et la déshumanisation (on parle de stocks de mesures pour évoquer des jeunes!), il faut multiplier les moments où l'éducatif reste au cœur. Chacun a pu expérimenter concrètement au travers des ateliers que le syndicalisme, tel que nous le concevons, n'est pas une affaire de «spécialistes» ou de «super délégués» du personnel, mais est l'affaire de tous. Le SNPES PJJ dans la région réorganisera d'autres échéances de formation, notamment sous la forme de journées thématiques (à venir sur l'hébergement et la fonction administrative) de façon à construire un syndicalisme revendicatif, ouvert à tous.

Eric Saenz

Philippe Aymard

## La filière administrative aujourd'hui à la PJJ

Missions et évolutions, statuts conditions de travail ... le SNPES PJJ FSU organise un journée de travail sur ce thème le: **mardi 18 juin 2013, de 10h à 16h30, dans les locaux de la FSU, au 45 rue Parmentier à Dijon.**

### Objectif:

Nous avons déjà organisé une journée de ce type à Orléans, en direction des agents de la région administrative Centre. Face au succès de la première édition et à une forte demande exprimée sur ce sujet, nous réitérons l'expérience à Dijon, en direction des agents de Bourgogne et de Champagne Ardennes.

Ce stage est ouvert à toutes et tous bien sûr, administratifs, RUE, DS et personnels éducatifs, syndiqués ou non . Faites circuler l'information en direction des collègues intéressés. Une réflexion collective est cruciale car le mal-être actuel de la «fonction support», comme disent les technocrates, est bien réel. la filière a été durement impactée par les suppressions de postes ces 5 dernières années, la destruction des échelons départementaux, le glissement des tâches, la précarité, l'absence de reconnaissance statutaire sérieuse...

Les agents doivent faire toujours plus sans formation digne de ce nom. Nous voulons faire un point collectif dans nos services de la région pour mieux défendre la filière au Ministère, en portant les revendications des agents.

Un membre du Bureau National du SNPES PJJ FSU sera présent pour cette journée d'échanges.

### Modalités pratiques:

Cette journée de travail et d'échange aura lieu sous statut d'un stage syndical (rappel: tout agent de la PJJ a droit à 10 jours de formation syndicale par an). Nous allons prochainement vous envoyer dans les services les informations nécessaires pour s'inscrire (courrier adressé à votre RUE ou DS au moins un mois à l'avance, nous vous enverrons un modèle).

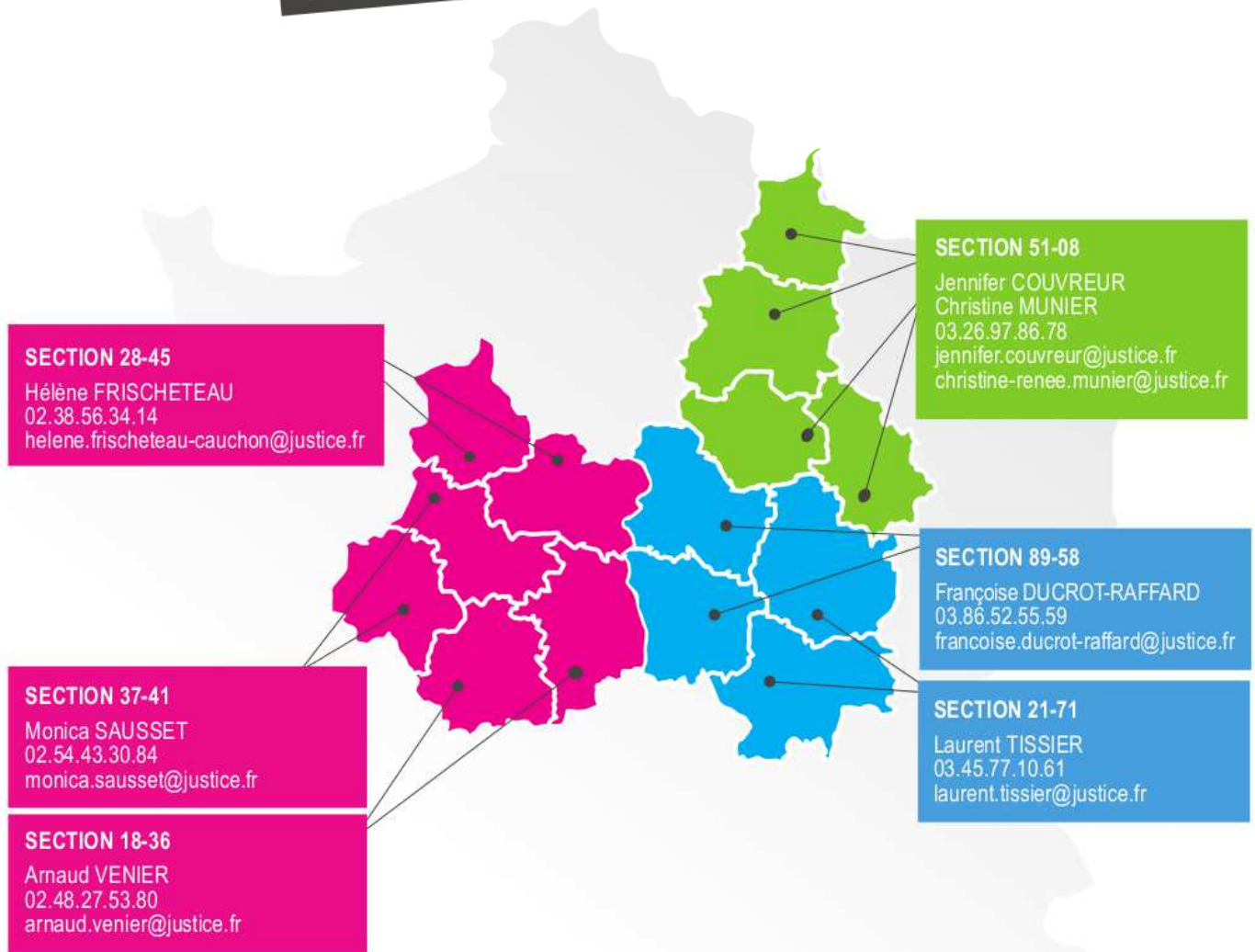
N'hésitez pas à nous contacter d'ores et déjà pour signaler votre souhait de participer à ce stage. Nous vous enverrons les informations directement sur votre adresse justice.



# Pour défendre

le SERVICE PUBLIC de la P.J.J,

une POLITIQUE EDUCATIVE digne de ce nom  
et les DROITS des agents.



## Secrétariat Inter - Régional Grand Centre

**Philippe AYMARD**  
Secrétaire Régional  
philippe.aymard@justice.fr  
03.80.42.02.75

**Éric SAENZ**  
Secrétaire Régional  
eric.saenz@justice.fr  
02 48 27 53 80

**Hélène FRISCHETEAU**  
Secrétaire Régionale Adjointe  
helene.frischeteau-cauchon@justice.fr  
02.38.56.34.14

Contact : SNPES - PJJ / FSU, 45 rue Parmentier 21000 DIJON  
srcentre.bourgogne.snpespjjfsu@gmail.com  
06.74.78.52.92